

Turenne Capital se dote d'un pôle Santé avec une équipe dédiée

La Santé est un des enjeux majeurs de demain, avec notamment la réduction des frais de soins, dont ceux concernant la dépendance, la mise en œuvre d'une réglementation destinée à moderniser la Santé, la loi HPST, et le recours aux nouvelles technologies comme la télémédecine par exemple.

Turenne Capital a développé une très solide expertise dans ce domaine et y a investi depuis une dizaine d'années environ 75 M€, pour accompagner une vingtaine d'entreprises notamment dans les domaines du Medical Device, dans le matériel médical, des services à la personne, des logiciels et du traitement de l'information liée au médical. L'ensemble de ces participations représente aujourd'hui environ 30% du portefeuille des fonds gérés par Turenne Capital.

Souhaitant répondre encore plus fortement aux enjeux de ce secteur, Turenne Capital a créé un véritable pôle Santé constitué de cinq professionnels dont l'expérience complémentaire couvre de nombreux domaines.

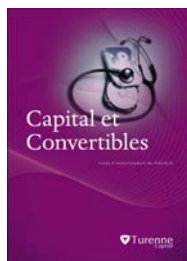
Turenne Capital a par ailleurs repris la gestion du Fonds SEFTI, géré précédemment par Amundi PEF, investi principalement dans le traitement ou le suivi des maladies cardiovasculaires, l'oncologie et l'immunologie, et a levé un fonds dédié auprès d'investisseurs institutionnels pour lesquels la santé de demain est également une priorité.

Soutenir les PME régionales en profitant d'une réduction d'impôt sur le revenu pour 2011

Les PME restent le principal moteur de croissance du pays, notamment dans ce contexte d'instabilité et de ralentissement économique. Pour croître en profitant de différentes opportunités de développement (investissement, croissance externe, recrutements), les PME françaises doivent pouvoir disposer de moyens de financement.

Turenne Capital lance trois nouveaux fonds dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs et au soutien des PME régionales.

FIP Capital et Convertibles



FIP Cap Patrimoine PME 50



FIP 45



La souscription de parts de FIP permet de **réduire son impôt sur le revenu de 22 %** du montant investi, hors droits d'entrée (dans la limite des plafonds légaux) et de bénéficier d'une **exonération des plus-values** éventuelles, hors prélèvements sociaux.

La durée de conservation des parts varie entre 5 et 8 ans, selon le fonds choisi ; ces placements comportent une prise de risque en capital.

Pour tout renseignement ou souscription sur ces fonds, nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, les informations fournies dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

FIP CROISSANCE ET FINANCEMENT

Valeur liquidative au 30 septembre 2011	415,52 €
Valeur d'origine (31 décembre 2009)	500,00 €
Performance depuis l'origine	- 16,9 %
Echéance du fonds	31.12.2017 (31.12.2019 si prolongation)
Ratio de PME régionales	18,4 % (fonds en cours d'investissement)



Le mot des gérants

Le FIP Croissance et Financement est actuellement en phase de constitution de son portefeuille d'entreprises régionales implantées dans les régions Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui représentera au moins 60 % des actifs d'ici fin décembre 2011.

Conformément à l'orientation de gestion du Fonds, les entreprises présentant un chiffre d'affaires significatif et des perspectives de valorisation réelles seront privilégiées.

La stratégie d'investissement du FIP vise à financer le développement des PME françaises et encourager leur transmission à de nouvelles générations d'entrepreneurs, par le biais de titres financiers donnant accès au capital de PME (essentiellement des obligations).

Au cours du semestre 2 nouvelles sociétés ont été sélectionnées : *Bien à la Maison* (services à la personne pour

les personnes âgées, handicapées et dépendantes) et *Somedics* (sondes cardiaques).

Des provisions ont du être comptabilisées pour refléter les difficultés rencontrées par une société.

Le solde des actifs gérés est aujourd'hui investi en OPCVM et sera progressivement investi dans des PME régionales au cours des prochains mois.

La valeur de la part du FIP recule de 13,9 % au cours du semestre et reste ainsi négative depuis la création du fonds en décembre 2009 (hors avantage fiscal de 25% perçu lors de la souscription), principalement en raison de la comptabilisation de frais relatifs au fonctionnement du fonds, de la baisse des placements de trésorerie et de provisions constatées.

La vie du portefeuille

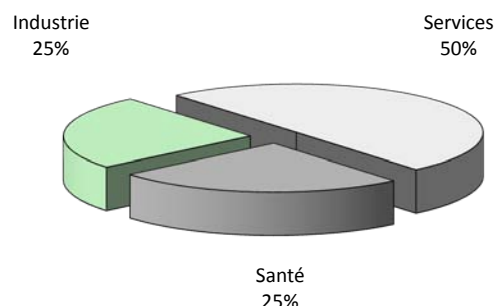
CA 2010 : 7,5 M€
Effectif : 52
Siège social : Paris (75)
Montant investi : 100 K€



En quelques années, Bien à la Maison est devenue un acteur reconnu de l'aide à domicile pour les personnes âgées, handicapées et dépendantes en France, avec des agréments qualité lui permettant de couvrir une trentaine de départements à partir de ses 7 implantations actuelles, Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Nice, Toulon, Lyon et Lille.

Sur un marché des services à la personne en France porté par le vieillissement de la population et une évolution des modes de vie, Bien à la Maison se positionne comme un intervenant privilégié des personnes ayant besoin d'assistance à domicile. Doté d'un large réseau très qualifié d'auxiliaires, la société propose des prestations sur mesures allant d'une aide ponctuelle à une assistance 24h/24 et 7j/7.

400 K€ investis dans 4 entreprises

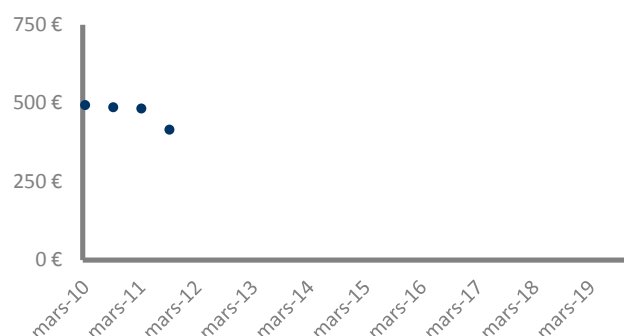


La trésorerie du fonds

Au 30 septembre 2011, les liquidités représentent encore 65 % du fonds, dont la création remonte à fin 2009. Au gré des opportunités, ces liquidités auront vocation à être progressivement investies dans des PME régionales pour ne plus représenter qu'un maximum de 40 % du fonds d'ici fin décembre 2011.

Elles sont placées dans des fonds monétaires et obligataires gérés par *Amundi* et *Barclays Wealth* et dans des fonds diversifiés et actions gérés par *Barclays Wealth*, *Talence Gestion* et *Carmignac Gestion*.

Performances historiques



Le FIP Croissance et Financement a été créé le 31 décembre 2009 pour une durée de vie de huit ans (soit jusqu'au 31 décembre 2017), prorogable pour une durée de deux fois un an maximum (soit jusqu'au 31 décembre 2019).